ATOUT SYNERGIA Ergonomie & Formation
ZAC des Meules - 106 rue de la Taille
63270 VIC LE COMTE
Email : e.l@atout-synergia.fr
Tél : 04 73 69 11 09

MAJ :28 octobre 2020

Formation du Dirigeant d'entreprise ou d'établissement au projet de prévention des risques professionnels

7.00 heures (1.00 jour)

La formation d'acteurs PRAP n'est pas une » formation catalogue ». Pour qu'elle puisse produire les résultats attendus, en lien avec les enjeux sous-jacents à la question de la prévention durable des risques liés aux activités physiques de travail (TMS en particulier), elle exige une réelle concertation de l'entreprise pour définir les conditions de la réussite du Projet PRAP et ceci avant l'inscription du futur formateur.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Dirigeants d'établissement

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap : Suite à une maladie invalidante – Psychique - Moteur - Auditif avec l'aide d'une personne spécialisée dans le langage des signes

Prérequis

- Aucun

Effectif : de 4 à 12 personnes

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription complétés jusqu'à une semaine avant le début du stage.

METHODES et OUTILS

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

ORGANISATION

Formateur

Tous nos formateurs sont certifiés INRS. La plupart de nos formateurs sont aussi ergonomes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et accessible aux personnes en situation de handicap avec un livret d'accueil contenant notamment le programme du stage
- Les supports utilisés seront ceux d'ATOUT SYNERGIA ainsi que des documents édités par l'INRS
- Une plateforme ATOUT SYNERGIA permettra l'échange de documents (dépôt et téléchargement) pendant la formation et le mois suivant celle-ci
-

VALIDATION

Résultat attendu : Connaître la prévention des risques professionnels
A l'issue de la formation, l'INRS délivre une attestation aux participants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Initier et développer une démarche de prévention dans son établissement
- Manager la santé et sécurité au travail dans son établissement

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les indicateurs santé du secteur et les enjeux : humain, financier, règlementaire
- La démarche de prévention et ses étapes
- Méthodologie de projet, s'accorder pour agir ensemble
- Animation du projet
- Mobilisation des acteurs internes de l'entreprise
- Désignation du chargé de projet
- Les acteurs externes de la prévention

EVALUATION

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Attestation de fin de formation de l'INRS validant les acquis